

Rapport du maire – Faits saillants des états financiers 2025

Présentation des faits saillants du rapport financier consolidé ainsi que du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, le tout présenté lors de la séance ordinaire du 8 juin 2026.

« L'année financière 2025 se termine sur une note positive pour la Ville de Baie-Saint-Paul. Au terme de l'exercice, la Ville enregistre un surplus de fonctionnement de 842 930 \$ et affiche un surplus accumulé non affecté de 2 549 481 \$.

Ce résultat s'explique principalement par une combinaison de revenus supérieurs aux prévisions et d'une gestion rigoureuse des dépenses. Parmi les principaux écarts favorables, soulignons une réduction des dépenses en ressources humaines attribuable à la gestion des effectifs et aux périodes de transition associées à certains postes, représentant un montant d'environ 500 000 \$. S'ajoutent également des revenus additionnels provenant des taxes foncières, pour un montant de 209 930 \$, ainsi que des compensations tenant lieu de taxes totalisant 133 000 \$.

Au 31 décembre 2025, la dette à long terme de la Ville s'établit à 55 825 000 \$. De ce montant, 4 844 000 \$ sont assumés par le gouvernement du Québec, portant ainsi la dette nette à la charge de la Ville à 50 981 000 \$. Malgré les investissements réalisés au cours de l'exercice, le niveau d'endettement demeure stable. Cette situation s'explique notamment par une gestion rigoureuse des finances municipales ainsi que par la réalisation croissante de travaux en régie, une approche qui permet de réduire de façon significative les coûts liés à la sous-traitance et aux services externes.

Le service de la dette est passé de 17,39 % à 18,42 %, une variation qui s'explique notamment par le renouvellement de certains emprunts à des taux d'intérêt plus élevés, dans un contexte financier conforme aux conditions du marché. Cette variation découle également de la réalisation de nouveaux emprunts totalisant 4 844 000 \$, alors qu'un remboursement de capital de 4 454 000 \$ a été effectué au cours de l'exercice.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2025 se sont élevées à 5,5 M\$. Parmi les principaux projets réalisés figurent la construction de la passerelle cyclable du pont de la route 138 (662 600 \$), le pavage de la côte de Pérou (621 000 \$), l'acquisition d'une excavatrice Develon (411 000 \$), l'achat de minimaisons (306 300 \$), le projet de

résilience fluviale réalisé avec la firme Fluvio (291 500 \$), l'asphaltage de la rue Saint-Jean-Baptiste (265 693 \$) ainsi que les travaux liés au parc agrotouristique (229 500 \$).

Dans l'ensemble, les résultats financiers de l'exercice 2025 témoignent d'une gestion responsable des ressources municipales et d'une situation financière saine. Ils permettent à la Ville de poursuivre ses investissements dans les infrastructures, les équipements et les projets structurants, tout en maintenant une marge de manœuvre financière adéquate afin de répondre aux besoins de la population et de soutenir le développement durable du territoire. »



Michaël Pilote

Maire de la Ville de Baie-Saint-Paul

